



COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU MAIRE

Mercredi 5 juin 2019

Quartier Hameau de Cassagne - Montbord

**Mesdames, Messieurs,
chères Pontétiennes et chers Pontétiens,**

Le 5 juin dernier, je vous avais donné rendez-vous pour une visite de votre quartier. Celle-ci était l'occasion d'échanger autour des projets de la commune mais nous avons évoqué ensemble, bien évidemment les sujets qui vous préoccupent. Aussi, vous trouverez une réponse pour l'ensemble de vos doléances.

Rue des Colchiques :

Vous m'avez signalé le mauvais état de la rue, de nombreux trous dangereux pour les piétons et vous demandez une place supplémentaire PMR sur le parking.

Réponse :

Le service Cadre de Vie se chargera de mettre de l'enrobé lors de la prochaine campagne de rebouchage des trous.

La demande de place PMR supplémentaire sera étudiée par la Police Municipale en collaboration avec les services Techniques de la Ville.

Allée de Montbord :

Vous m'avez fait part des problèmes de manque d'entretien des espaces verts aux abords du canal ainsi que du terrain de boule et de la vitesse excessive sur l'allée.

Vous suggérez pour la sécurité des piétons un passage piéton au niveau des arrêts de bus.

Réponse :

Un pré-nettoyage a été fait par le service des Espaces Verts et celui-ci sera très prochainement achevé par des agents du Cadre de Vie.

Nous saisisons le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues afin de leur demander d'effectuer le nettoyage des abords du canal.

Une étude préalable est nécessaire au sujet d'un passage piéton au niveau des arrêts de bus, les services Techniques et la Police Municipale qui sont favorables à cette réalisation, se concerteront.

De même, des contrôles radar seront mis en place pour réprimer les excès de vitesse sur l'allée.

Allée des Violettes :

Plusieurs riverains m'ont demandé si nous allions finir les endroits non goudronnés suite aux travaux et la possibilité de rajouter de l'éclairage sur le parking du haut.

Réponse :

Les travaux ont été effectués par le Grand Avignon et il n'a pas été prévu de refaire l'ensemble des enrobés sur les chemins piétonniers.

Les services Techniques de la Ville se chargeront de remettre du goudron sur les chemins piétonniers, aux endroits susceptibles de présenter une certaine dangerosité pour les administrés.

Quant à l'éclairage public, nous allons demander à notre prestataire de vérifier l'état général de fonctionnement du parc des éclairages publics. Nous en assurons uniquement l'entretien.

Une surveillance particulière du parking est d'ores et déjà programmée par la Police Municipale.

Lotissement La Robertière :

J'ai noté votre mécontentement sur les nuisances sonores causées par la circulation intense de l'avenue François Lascour et de l'allée des Floralies. Vous me demandez des solutions.

Réponse :

La Police municipale va procéder à des contrôles radar pour réprimer les excès de vitesse. S'agissant du bruit, il est difficile d'agir pour réduire les nuisances sonores provenant de la circulation routière.

Parking du stade Montbord :

Vous m'avez rapporté les nuisances sonores de nuit occasionnées par les jeunes (musique, rodéo...) qui se retrouvent sur le parking jusqu'à tard dans la nuit.

Réponse :

Une surveillance du site sera effectuée par la brigade de nuit de la Police Municipale. Toutefois, ne pas hésiter à contacter directement les policiers municipaux au 04 90 31 66 22 pour une intervention immédiate.

Je vous remercie pour votre patience et votre attachement au Pontet.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des sujets importants pour vous et j'espère que leurs résolutions ou les modifications que la Mairie est en mesure d'apporter, permettront d'améliorer votre cadre de vie.

LE MAIRE,

JORIS HEBRARD.

